

REGLEMENT

L'association Visa Sport Passion organise le dimanche 31 octobre 2010.

La 1^e Ronde de l'Hérault Historique

Balade de voiture de collection de plus de 20 ans ayant un passé rallystique ou modèle similaire.

Le nombre de participants est limité à 50 voitures. **La date limite d'inscription est le mardi 12 octobre 2010.**

Parcours de 200km environ au road-book.

Respect des règles du code de la route et de la circulation routière conforme à la réglementation.

Décrite dans le décret 2006 du 16/05/2006

DEROULEMENT DE LA BALADE

A partir de 7h vérifications des documents (permis de conduire pour le conducteur, carte verte d'assurance, carte grise, contrôle technique du véhicule).

Tout bruit excessif de l'échappement entraînera un refus de départ.

8h15 : Briefing obligatoire pour tous les participants.

8h30 : Départ de la salle des fêtes de CANET du 1^{er} véhicule pour une étape de 200km avec divers contrôles de passage.

Les départs s'effectueront de minute en minute, pour ne pas perturber la circulation des usagers habituels.

13h00 : Arrivée de la balade salle des fêtes de CANET

14h00 : Repas pris dans la salle des fêtes.

PARTICIPATION

Le montant de la participation est fixé à 70€ pour un équipage composé de deux personnes. Chèque libellé au nom de l'association Visa Sport Passion et à envoyer à l'adresse suivante « garage Citroën, 60 imp Fabricants 34820 TEYRAN.

Les droits de participation comprennent : 2 plaques de la manifestation, le carnet de route et le repas de midi.

SECURITE

Pour tout participant à la 1^e Ronde de l'Hérault Historique.
La sécurité étant le point capital de la ballade.

N'oublions pas que vous circulez sur des routes normalement ouvertes à la circulation et régies par le code de la route.
Votre participation ne vous accorde aucune priorité vis-à-vis des autres usagers de la route.
Ceci n'est pas une compétition.

REGLES DE BONNE CONDUITE

Aucune réclamation ne sera admise en raison du caractère amical de la manifestation.
Journée placée sous le signe de la convivialité.

COMPORTEMENT

Tout comportement inamical ou dangereux sera sanctionné par l'exclusion de la manifestation.

ASSURANCE

L'organisation ne pourra être tenue pour responsable des accidents ou incidents qui pourraient survenir au cours de la ballade.

Il en va de même pour les vols de bagages et matériel demeurant en permanence sous votre responsabilité.

Les participants doivent être en règles avec leur assurance (police à jour).

Pour ce qui est du parcours, le participant à la 1^e Ronde de l'Hérault Historique renonce expressément pour lui-même, ses ayant droit, ses héritiers, proches parents, conjoints ; enfants et ses assureurs à tous recours contre :

A : L'organisation de la 1^e Ronde de l'Hérault Historique et ses responsable, ou ayant droits.

B : Toutes personnes ou aides bénévoles ou chargées de mission ou ayant un lien avec l'organisation du passage de la ballade.

C : Les assureurs des personnes ou organisation visées des points A et B ci-avant pour tous dommages qu'il subirait au cours de l'utilisation du parcours, cet article est valable pour tous dommages matériels ou corporels même graves. Le présent abandon de recours concernant également ses ayant droites ou héritiers ascendants assureurs.

La 1^e Ronde de l'Hérault Historique est une ballade avant tout et sans esprit de compétition.

OU SE LOGER

- Hôtel Campotel l'Affenage, Le Pouget
tél : 04.67.88.66.04
- Hôtel AKEMA City, Clermont l'Hérault
Tél : 04.67.44.91.90
- Hôtel du vieux moulin, Gignac
Tél : 04.67.57.57.95